

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL CROUZET

Mardi 04 juin 2013

Présents: Mme Toulza, directrice, Mmes Alavoine, Anrich, Barreri, Bruneau, Devésa, Gautron, Limon, Richard, Sinfort, Thiébaud Toledo enseignantes;
Mmes Bohren, Filloux, Grangier, Hurtrez, Madeleine, Mercadier, Nathan-Hudson, Sarazin, Wolf et MM Allard et Fesquet, représentants AEP des parents d'élèves;
M. Lussert, maire et Mme Bessières, conseillère aux affaires scolaires.

Effectifs 2013.

A ce jour, 312 élèves sont inscrits pour la rentrée 2013. L'ouverture d'une classe programmée pour la rentrée ne serait effective qu'avec 325 élèves inscrits, mais Mme Toulza ne doute pas que ces inscriptions se feront d'ici septembre. Pour l'instant sont prévus : 70 CP, 52 CE1, 72 CE2, 52 CM1, et 66 CM2

Suivi des travaux.

En l'occurrence, concernant les travaux d'aménagement de l'école Paul Crouzet, ils seront terminés pour la rentrée de septembre. Les entreprises sont dans les temps, elles viennent le samedi, voire le dimanche pour avancer au plus vite. En cas de difficulté, les services techniques de la mairie pourraient être réquisitionnés au mois d'août pour aider à finir les travaux, si besoin. En cas de retard trop important, la priorité sera donnée aux classes, quitte à maintenir la restauration scolaire dans la salle Jacques Brel pendant le temps nécessaire à l'achèvement.

Les enseignantes soulignent que des travaux supplémentaires seront à prévoir pour la réfection des sols du préau et de la cour, très abimés par le passage des engins de travaux.

Par ailleurs les enseignantes se plaignent du bruit très important et du manque d'information et de coordination. Ainsi elles ont été « évacuées » et relogées dans des salles dispersées pendant plus d'une semaine pour des travaux bruyants, qui ont été retardés et terminés après leur réintégration dans les locaux.

Ce manque de communication entraîne aussi des problèmes de sécurité, les enseignantes signalent que dans la journée les ouvriers ont évacué la grue sans avoir prévenu les enseignantes à l'avance et il se trouve qu'une élève avait été envoyée porter un message et se trouvait justement dans la cour au moment du passage de la grue.

M. le Maire reconnaît qu'il a lui-même été « informé » au moment où il a vu la grue traverser la cour.

Concernant la sécurité, les parents informent qu'à plusieurs reprises ils ont constaté que la porte du hall, donnant directement sur le chantier, n'était pas fermée, ou fermée mais pas verrouillée, alors que les ouvriers n'étaient plus sur le chantier. M le maire répond qu'il a déjà demandé aux entreprises à plusieurs reprises d'être vigilantes, mais qu'on a pu constater le même problème à l'école maternelle. Parents et enseignants s'inquiètent alors des intrusions répétées dans les écoles. Enfin les parents réitèrent leur demande faite lors du précédent CE, que les toilettes « turques » de la cour de l'extension soient remplacées par des toilettes « sièges ».

Rythmes scolaires.

Concernant l'avancement de la réflexion, M. le Maire renvoie aux comptes rendus officiels du PEDT qui se réunit une fois par mois en place du PEG.

Cette question est en étroite relation avec l'évolution de la population pradéenne. M. Lussert répond que le programme de construction des nouvelles habitations correspond à ce qui était attendu soit environ 80 logements par an sur quatre ans. Ces logements amènent une vingtaine d'enfants sur l'école, soit un peu moins d'une classe par an, il ne devrait donc pas y avoir plus de trois ou quatre

classes créées.

Les parents souhaiteraient comprendre à quoi est dû cette diminution du nombre de logements et d'habitants par rapport à ce qui leur est annoncé depuis des années, à savoir environ 450 logements (soit 200 de plus) créés d'ici 2018 pour une population approchant les 7000 habitants. M. Le Maire répond qu'il n'a jamais été question d'atteindre 7000 habitants à Prades. Par ailleurs, s'ils ont bien essayé de prévoir le nombre d'enfants à scolariser, il semble que personne, depuis la SERM jusqu'à l'INSEE ne puisse fournir des modèles capables d'affiner les projections. La municipalité est donc dans l'incapacité de se projeter à plus de 3 mois.

Les locaux de la maternelle n'étant pas extensibles, il est envisagé de faire monter la deuxième classe de GS à l'étage de l'extension pour redonner des locaux à l'ALAE. La cohabitation entre les classes de maternelle et d'élémentaire donnant sur un même couloir est difficile, notamment à cause des horaires décalés. Les maternelles travaillent quand les élémentaires entre en classe et les élémentaires travaillent quand les maternelles sortent. Le bruit généré par les transferts de classes rend le travail difficile. Sans compter la difficulté de l'accès à l'étage pour les maternelles.

D'ailleurs, le PPMS est à reprendre pour intégrer cette nouvelle répartition des locaux.

Les parents souhaiteraient avoir des informations fiables concernant l'évolution de l'école à long terme et notamment connaître les conclusions du programmiste qu'ils n'ont toujours pas eu l'opportunité de rencontrer. Le programmiste a rendu son travail de réflexion autour de l'aménagement de la dernière zone de la ZAC (derrière la Poste).

Les parents se demandent pourquoi le programmiste ne les rencontre pas.

M.le Maire répond que les données ont changé. La progression de la population est modérée. Les logements sont livrés et se remplissent pourtant il n'y a guère plus d'arrivées d'enfants et il n'est pas possible de prévoir longtemps à l'avance qui habitera ces logements. Une fois que les travaux actuels seront terminés, il restera encore une classe de réserve, il n'y a donc pas d'urgence. Le programmiste a étudié différentes solutions (réaménagement de la mairie actuelle, refonte de la zone de l'annexe, construction sur Costerousse) dont l'une se monterait à 3M€ et l'autre à 4M€.

Suivi du projet d'école :

CESU34 : la formation aux gestes qui sauvent a du se faire dans la bibliothèque car il pleuvait. Les enseignantes regrettent de ne plus avoir de salle polyvalente. M. Lussert propose que cette activité soit organisée en salle du conseil quand les travaux seront terminés et qu'elle n'hébergera plus une classe. Par ailleurs, concernant la formation, comme ce ne sont pas les mêmes intervenants qui sont venus pour les deux séances, ils ont fait deux fois la même chose. Les enseignantes demandent s'il ne serait pas possible de fournir une validation ou attestation aux CM2 qui ont suivi cette formation pendant tout le cycle élémentaire.

Utilisation du budget OCCE : Le budget est composé d'une part d'une dotation de la mairie (environ 46€/élève) d'autre part des dons des parents à la coopérative scolaire en début d'année. Pour cette année, comme les classes transplantées ont été sorties du projet d'école, les classes de CM2 ont bénéficié du même montant que les autres. Cette dotation sert à financer des sorties ou à compléter le budget intervenant alloué par la mairie (environ 260€/classe). A titre d'exemple, l'intervenant « danse » de Mme Alavoine est payé 50€/h.

M. le maire rappelle qu'il a négocié un tarif préférentiel pour les cars auprès de la compagnie « pays d'Oc, mobilité.

Liaison GS-CP : En raison de l'absence prolongée de Mme Tempier, la liaison entre sa classe et celle de Mme Gautron n'a pas pu se faire. Pour les deux autres classes, la liaison se déroule comme chaque année avec des visites et un temps où les maternelles sont invités à suivre les enseignements en CP.

Liaison CM2-6^e : La visite du collège a eu lieu mais les enseignantes ont eu le sentiment d'être beaucoup moins bien accueillies. Les enfants n'ont pas rencontré le principal, le jeu de piste pour leur faire découvrir les locaux n'a duré que 20 minutes (environ 1h les années précédentes). Il était prévu qu'il y ait un temps par petit groupe avec des élèves de 6^e, mais le professeur qui avait organisé cela était en sortie. Enfin les enfants ont eu à subir un moment d'intimidation dans la cour

après la cantine, en l'absence de réaction des surveillants ce sont les enseignantes de Prades qui ont dû intervenir.

Un grand nombre d'enfants de CM2 ont demandé à être scolarisés ailleurs (Pierre Rouge ou Montpellier) puisque sur les 68 élèves de CM2, seuls 45 iront au Pic St Loup.

Tous les ans une réunion est programmée avec les directeurs et les enseignants, elle n'a pas été organisée cette année, à la place, les enseignantes se sont vues conviées à un atelier de SVT et de Langue. Cela aura permis néanmoins d'obtenir un intervenant en allemand pour les CM2, l'année prochaine.

Les parents se plaignent de ne pas avoir eu de réunion d'information avant de remplir les dossiers et les inscriptions. Par ailleurs les dossiers laissaient entrevoir des possibilités qui en réalité n'existaient pas au Pic St Loup (par ex : classe bilangue anglais/espagnol en 6^e).

Les enseignantes regrettent aussi que les dossiers de PPRE (Plan Passerelle de Réussite Educative) qu'elles prennent beaucoup de temps à établir, soit « archivés quelque part » sans que les professeurs en aient connaissance. Cette année, une copie en sera remise aux parents qui pourront alors la transmettre aux enseignants de 6^e. Mme Khadri (principale adjointe) s'est engagée à rechercher ces dossiers et les remettre aux professeurs principaux.

Les parents de CM2 doivent se manifester lors de la réunion du 10 juin.

Fin du conseil 19h50